

**REPUBLIQUE FRANCAISE****COLLECTIVITE DE LA
MARTINIQUE**Préfecture Martinique
Contrôle de légalité
REÇU LE**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER****Séance du mardi 31 janvier 2023**

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
33	20	27		
		Dont procurations		
		8		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions	N'ayant pas pris part au vote
27	27	00	00	00

Date de la convocation

25/01/2023

Date d'affichage

25/01/2023

Objet de la Délibération

GOUVERNANCE

Désignation d'élus siégeant au sein des
organismes extérieurs 2020-2026

Président de Séance :

Yolène LARGEN-MARINE

Secrétaire de Séance :

Léone VAILLANT épouse
BARDURY

L'an deux mille vingt-trois et le 31 janvier, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Yolène LARGEN-MARINE, 1^{ère} adjointe au Maire.

Etaient présents : Mmes/MM Yolène LARGEN-MARINE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie GARON, Christophe GABUT, Nicole DUFEAL, Pierre MIDELTON, Christine ALIKER, Léone VAILLANT épouse BARDURY, Emile GONIER, Josiane NAPOLY-PUJAR, Noham BODARD, Marie-Claude RAQUIL, William PAULIN, Vanessa BAPTE, Patrice CHARLEBOIS, Jean-Luc MAVILLE, Daniel CHOMET, Jocelyne SABINE, Marinette TORPILLE, Jean-Philippe JEAN-BOLO.

Absents excusés : MM/Mmes Luc CLEMENTE, Raphaël BORDELAIS, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Eric JULTAT, Corine Brigitte PLANTIN, Jean-Pierre LUGIERY, Laurie ABAUL, Orietta MARTOT, Arlette BRAVO-PRUDENT.

Procurations : MM/Mmes Luc CLEMENTE, Raphaël BORDELAIS, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Corinne Brigitte PLANTIN, Jean-Pierre LUGIERY, Laurie ABAUL, Orietta MARTOT, Arlette BRAVO-PRUDENT ont respectivement donné procuration à Mmes/MM Yolène LARGEN-MARINE, William PAULIN, Marie GARON, Eric JULTAT, Jean-Luc MAVILLE, Patrice CHARLEBOIS, Vanessa BAPTE, Josiane NAPOLY-PUJAR.

Absents : Georges HARPON, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND, Karine BAUDIN, Christophe AGELAN.

DESIGNATION D'ELUS SIEGEANT AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS 2020-2026

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu la délibération n° 2020-04-034.1 portant « désignation des élus siégeant au sein des organismes extérieurs 2020-2026 » ;
- Vu l'avis favorable du Bureau municipal du 17 janvier 2023 ;

- Vu le rapport de présentation transmis aux Conseillers municipaux ;
- Vu la décision de l'assemblée délibérante prise à l'unanimité de procéder au vote à main levée ;
- Considérant que l'assemblée délibérante a approuvé par délibération référencée 2020-04-34.1 en date du 27 juillet 2020 la désignation des élus devant assurer la représentation de la Ville de Schœlcher au sein des organismes extérieurs et en l'espèce au sein du Comité de Programmation du Groupe d'Action Locale LEADER de la Communauté d'agglomération du Centre de la Martinique (CACEM) ;
- Considérant qu'il y a lieu de porter modification de la suppléance s'agissant de la représentation de la ville au sein de cet organisme ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- La modification de la délibération référencée 2020-04-34.1 concernant la représentation de la ville au sein du Comité de Programmation du Groupe d'Action Locale LEADER, pour ce qui relève de la suppléance.

Précédente désignation :

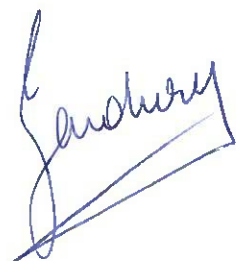
Comité de Programmation LEADER	Titulaire	Suppléant
	Emile GONIER	Noham BODARD

Nouvelle désignation :

Comité de Programmation LEADER	Titulaire	Suppléant
	Emile GONIER	Marie GARON

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 15 MARS 2023

Le Secrétaire de séance



Le Maire,

Par délégation du Maire
La 1ère Adjointe
Yolène LARGEN-MARINÉ

